

La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen salue la découverte du Laboratoire de mesure du Carbone 14 qui constitue une avancée considérable pour le patrimoine culturel, archéologique et artistique

Françoise Nyssen, ministre de la Culture salue la découverte réalisée par le Laboratoire de mesure du Carbone 14 (LMC14), cofinancé par le ministère de la Culture dans le cadre de sa politique de recherche scientifique. Cette découverte constitue une avancée considérable pour la datation, la conservation, la restauration et la connaissance du patrimoine culturel, archéologique et artistique.

Pour la toute première fois, la mesure du carbone 14 a été testée sur des carbonates de plomb. Il en résulte que le radiocarbone (Carbone 14) est détectable dans ce composé. Utilisé comme ingrédient dans la peinture et les cosmétiques depuis l'Antiquité, le carbonate de plomb est l'un des principaux composés de l'art et de l'archéologie. Ce résultat ouvre ainsi de nouvelles possibilités pour la datation et la connaissance d'objets patrimoniaux et pour l'histoire de l'Art puisque jusque-là, la datation au Carbone 14 n'était principalement utilisée que sur des objets organiques (bois, charbon, os...).

Testé sur des compositions cosmétiques de l'Antiquité (dont les échantillons ont été prélevés dans des pots à fards égyptiens et grec conservés par le musée du Louvre), les premiers résultats de cette recherche apportent en outre la preuve directe de synthèses chimiques dans les cosmétiques de la haute Antiquité, confirmant l'expertise des anciens Égyptiens et des Grecs dans la synthèse chimique des cosmétiques.

La ministre de la Culture félicite vivement les équipes du LMC14 et remercie les partenaires du laboratoire qui ont depuis 2003 mis en commun leurs moyens en faveur de cet outil pour la communauté scientifique nationale : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ; le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ; l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ; et le ministère de la Culture dans le cadre de sa politique de recherche.

Françoise Nyssen réaffirme dans ce cadre la vocation du ministère de la Culture à organiser et financer la recherche scientifique en matière culturelle pour contribuer au développement et à l'approfondissement des connaissances dans le champ culturel. Aux côtés du CNRS et des laboratoires universitaires le ministère de la Culture est fortement impliqué dans la recherche en sciences du patrimoine, dans l'ensemble des domaines scientifiques (sciences humaines et sociales, sciences expérimentales, sciences du numérique). En prise avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux contemporains, les travaux ainsi menés sont essentiels à la gestion optimale du patrimoine à transmettre aux générations futures.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr